

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Initiation au métier d'enseignant - stages pédagogiques 1			
Code	PEPS1B01PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Isabelle LADURON (isabelle.laduron@helha.be) Emmanuel BOUTON (emmanuel.bouton@helha.be) Nicole BAUDRENGHIEN (nicole.baudrenghien@helha.be) Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Johanna VAN DE PLAS (johanna.van.de.plas@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Colette DELANGRE (colette.delangre@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante

Acquis d'apprentissage visés

- I. Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable de présenter des documents orthographiés et correctement rédigés (structure, syntaxe, lexique, soin).
- II. En stage, l'étudiant utilisera une langue correcte (syntaxe, lexique, articulation, prononciation)
- III. Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant soit capable de rédiger et structurer des documents en respectant les consignes reçues.
- IV. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant respectera les règles de savoir-vivre et entretiendra des contacts de qualité avec les élèves et tous les partenaires de la formation.
- V. L'étudiant sera capable, dans un contexte professionnel, d'appliquer les démarches et contenus travaillés en amont lors des activités d'intégration professionnelle.
- VI. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer la classe en utilisant à bon escient les ressources apportées dans le cadre des activités d'intégration professionnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B01PSA	Activités interdisciplinaires	15 h / 2 C
PEPS1B01PSB	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEPS1B01PSC	Stages pédagogiques	60 h / 5 C
PEPS1B01PSD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B01PSA	Activités interdisciplinaires	20
PEPS1B01PSB	Ateliers de formation professionnelle	80
PEPS1B01PSC	Stages pédagogiques	50
PEPS1B01PSD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note finale de cette unité d'enseignement est construite sur la base de la compilation des éléments d'évaluation collectés lors des différentes activités : rapports de stages, travaux de recherche, préparation de leçon, évaluations écrites et orales des différentes activités d'enseignement.

Selon le type d'activité d'enseignement et d'épreuve, cette compilation se fait par compétence en se basant sur la redondance des informations concernant chaque indicateur ou se fait par moyenne arithmétique en respectant la pondération correspondant au poids ECTS de chaque activité.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	6_PEPS1B01PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours permet l'articulation théorie-pratique en ce qui concerne la pédagogie des projets et les activités fonctionnelles: après un bref rappel des notions d'interdisciplinarité, de projet, l'élève sera invité à préparer activement les activités fonctionnelles liées à un aboutissement négocié avec les enfants, cela en respectant les étapes vues au cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable de présenter des documents orthographiés et correctement rédigés (structure, syntaxe, lexique, soin).
- II. Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant rédigera et structurera ses documents en respectant les consignes reçues.
- III. Suite à la prestation de ses activités en stage, l'étudiant dégagera un regard critique tant sur l'aspect préparatoire que sur la réalisation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Projet pédagogique (activités fonctionnelles) :

- Application des contenus théoriques aux écrits professionnels en vue de préparer le stage.
- Application de la méthodologie du projet pédagogique aux écrits professionnels en vue de préparer le stage: planification plan-bulles, auto-évaluation,

Démarches d'apprentissage

- Travail individuel
- Encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi individuel

Ouvrages de référence

- Programme de l'enseignement catholique, socles de compétences, cours de pédagogie générale et psychologie des apprentissages.
- Syllabus
- Notes de cours
- Recherche documentaire personnelle.

Supports

Supports écrits (plan-bulle, fiche type...)
Syllabus des cours théoriques

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage intervient dans l'unité d'enseignement « Activités d'intégration professionnelle 1 » comprenant aussi l'identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant 1, Ateliers de formation professionnelle 1 et stages pédagogiques.

Chaque activité d'apprentissage intervient dans l'évaluation globale de l'Unité d'enseignement qui est effectuée via une évaluation intégrée. Cette évaluation intégrée est réalisée sur base d'une grille critériée qui sera communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage.

L'évaluation intégrée de cette UE intervient pour 100% de la cote de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si les travaux demandés servant à préparer des activités du stage 2 n'ont pas été soumis aux corrections demandées par le professeur et corrigées en fonction des remarques, l'étudiant sera pénalisé dans la compétence C2 de l'UE1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	6_PEPS1B01PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cours est partagé entre le pédagogue, la maître de formation professionnelle et les disciplinaires.

Ce cours tentera de faire l'articulation théorie pratique, l'élève sera invité à préparer activement son stage : rédaction des documents professionnels à utiliser lors du stage.

Aucune connaissance préalable n'est demandée

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.

I. Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable de présenter des documents orthographiés et correctement rédigés (structure, syntaxe, lexique, soin).

II. Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant soit capable de rédiger et structurer des documents en respectant les consignes reçues.

III. L'étudiant sera capable, dans un contexte professionnel, d'appliquer les démarches et contenus travaillés lors des activités d'intégration professionnelle en vue de préparer son stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- observation d'une classe de maternelle;
- rédaction d'un horaire;
- rédaction de préparations;
- récolte d'outils de gestion de groupes;

- manipulation des programmes;
- analyse de séquences d'apprentissage.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Observation d'activités didactiques lors de stages
- Ressaisie personnelle des informations données au cours ou observées en stage.
- Travail individuel
- Travaux de groupes
- Feed-back collectif et individuel
- Recherche d'informations complémentaires par lectures, consultation Internet

Dispositifs d'aide à la réussite

Aide individualisée, correction formative...

Ouvrages de référence

Nombreux contacts avec la classe de stage pour prendre connaissances des habitudes, de l'organisation...

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage intervient dans l'unité d'enseignement « Activités d'intégration professionnelle 1 » comprenant aussi Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant 1, activités interdisciplinaires, Ateliers de formation professionnelle 1 et Stages pédagogiques.

L'évaluation de cette activité d'enseignement est basée sur des travaux préparatoires au stage : rapport d'écoute, préparations d'activités, grilles horaires, travaux de recherche, sélection d'outils pour la gestion de la classe....
Chaque activité d'apprentissage intervient dans l'évaluation globale de l'Unité d'enseignement qui est effectuée via une **évaluation intégrée**.

L'évaluation intégrée de cette UE intervient pour 100% de la cote de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100	Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Les ateliers de formation professionnelle étant étroitement liés à l'activité d'apprentissage "Stages pédagogiques", la présence de l'étudiant y est **obligatoire**. En effet, l'étudiant y bénéficie d'un accompagnement continu à la conception, à la préparation et à l'analyse de sa pratique.

L'accès de l'étudiant à l'une ou l'autre semaine de stage peut être refusé par le responsable de l'UE en accord avec le jury de l'UE et de la direction. Ce refus peut être motivé par :

- la non remise de l'ensemble des documents et outils liés aux activités de stage aux dates prévues;
- l'absence de rencontre des professeurs aux dates fixées;

- le non respect d'un processus donné;
- un taux d'absence de plus de 20% à l'ensemble des AFP;

L'absence de maîtrise d'une compétence au sein des AFP pourrait entraîner l'échec de toute l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	6_PEPS1B01PSC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agira pour l'étudiant de gérer progressivement la classe en utilisant à bon escient les ressources apportées dans le cadre des activités d'intégration professionnelle.

Le stage 1 est un stage formatif.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
 2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
 7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - 7.1. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarche et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- I. Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable de présenter des documents orthographiés et correctement rédigés (structure, syntaxe, lexique, soin).
- II. En stage, l'étudiant utilisera une langue correcte (syntaxe, lexique, articulation, prononciation)
- III. Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant rédigera et structurera des documents en respectant les consignes reçues.
- IV. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant respectera les règles de savoir-vivre et entretiendra des contacts de qualité avec les élèves et tous les partenaires de la formation.
- V. Dans un contexte professionnel, l'étudiant maîtrisera les contenus enseignés et utilisés
- VI. L'étudiant sera capable, dans un contexte professionnel, d'appliquer les démarches et contenus travaillés en amont lors des activités d'intégration professionnelle.
- VII. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer la classe en utilisant à bon escient les ressources apportées dans le cadre des activités d'intégration professionnelle, fera preuve d'une attitude chaleureuse et sécurisante.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Rédiger des activités selon les consignes et les canevas avec l'aide des professeurs et du maître de stage.
- Rédiger un horaire en accord avec le maître de stage
- Gérer en situation les activités préparées en utilisant les outils de l'enseignant ou ceux proposés lors de sa formation

Démarches d'apprentissage

Les étudiants réalisent leur stage dans une même classe maternelle tout au long de l'année.

Ils découvrent le métier d'enseignant dans ses multiples facettes par des contacts, des rencontres, des observations, des interventions.

Ils participent à la vie de la classe.

Ils préparent, expérimentent des démarches...en collaboration avec le maître de stage, les disciplinaires, les pédagogues et le maître de formation professionnelle.

Ils gèrent les diverses activités d'une classe maternelle pendant une semaine.

Ils auto-évaluent chaque activité mise en œuvre.

La présence de l'étudiant à l'ensemble des activités de stage selon le calendrier fixé par le professeur responsable en début d'année est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant bénéficie, entre autres, d'un accompagnement à la préparation des activités de stage notamment lors des ateliers de formation professionnelle.

A l'issue des différents processus d'accompagnement et avant le départ en stage, l'étudiant présente sa farde de préparation à un professeur de la Haute Ecole afin que celui-ci vérifie la présence de l'ensemble des documents demandés. Cette vérification des documents ne préjuge pas de l'atteinte des compétences relatives aux capacités de l'étudiant à :

- présenter des préparations complètes et structurées respectant les consignes définies par la Haute Ecole;
- présenter des documents écrits soignés, clairs, correctement orthographiés et rédigés.

Ouvrages de référence

Aide du maître de stage et des professeurs lors des AFP

Supports

Nombreux contacts avec la classe de stage pour prendre connaissance des habitudes, de l'organisation...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage intervient dans l'unité d'enseignement « Activités d'intégration professionnelle 1 » comprenant aussi Activités interdisciplinaires, Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant 1 et Ateliers de formation professionnelle 1.

Chaque activité d'apprentissage intervient dans l'évaluation globale de l'Unité d'enseignement qui est effectuée via une évaluation intégrée. Cette évaluation intégrée est réalisée sur base d'une grille critériée qui sera communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage. L'évaluation intégrée de cette UE intervient pour 100% de la cote de l'UE.

Les indicateurs concernant le stage sont repris dans le rapport d'évaluation du maître de stage ainsi que dans le rapport de visite. L'activité d'apprentissage « stages pédagogiques » est une activité non remédiable.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

L'accès de l'étudiant à l'une ou l'autre semaine de stage peut être refusé par le responsable de l'UE en accord avec le jury de l'UE et de la direction. Le refus peut être motivé par :

- la non remise de l'ensemble des documents et outils liés aux activités de stage aux dates prévues;
- l'absence de l'étudiant aux ateliers de formation professionnelle et/ou à certaines AA.

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%. Le stage est une activité non remédiable (article 112 du REE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	6_PEPS1B01PSD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans l'entrée en formation, l'étudiant a souvent gardé l'image de la profession que lui a laissée son souvenir d'élève. Ce cours tentera de faire évoluer ces représentations du métier, de prendre conscience de ses responsabilités en tant qu'enseignant. De plus, il fixera le cadre éthique et déontologique du métier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Acquis d'apprentissage:

Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant soit capable de rédiger et structurer des documents en respectant les consignes reçues, d'expliquer sa représentation du métier d'enseignant à travers les différentes démarches proposées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Prise de conscience de l'étudiant en tant qu'élève, en tant que futur instituteur(trice)
- Les représentations du métier
- Les devoirs, responsabilités de l'instituteur préscolaire
- Déontologie

Démarches d'apprentissage

- Réflexion personnelle
- Lecture
- Analyse d'incidents critiques (vidéo, témoignages....)

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus
PowerPoint
Média
Lecture

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage intervient dans l'unité d'enseignement « Activités d'intégration professionnelle 1 » comprenant aussi l'identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant 1, Ateliers de formation professionnelle 1 et Stages pédagogiques.

Chaque activité d'apprentissage intervient dans l'évaluation globale de l'Unité d'enseignement qui est effectuée via une évaluation intégrée. Cette évaluation intégrée est réalisée sur base d'une grille critériée qui sera communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage.

L'évaluation intégrée de cette UE intervient pour 100% de la cote de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Initiation à la recherche et à la communication 1			
Code	PEPS1B02PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be) Aude BOUCKHUYT (aude.bouckhuyt@helha.be) Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be) HELHa Gosselies Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenhove@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be) Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant 98,5% de formes correctes,

- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées,
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée,
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication,
- V. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate,
- VI. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation
- VII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter,
- VIII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique externe d'un document.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B02PSA	Maitrise orale et écrite de la langue française	45 h / 4 C
PEPS1B02PSB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C
PEPS1B02PSC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B02PSA	Maitrise orale et écrite de la langue française	40
PEPS1B02PSB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
PEPS1B02PSC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Compte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	6_PEPS1B02PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours associe 3 partenaires : les titulaires des activités d'apprentissage de "Maîtrise orale et écrite de la langue française", "Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement" et "Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE". Ces trois activités visant en tout ou en partie les mêmes objectifs : à savoir, la rédaction d'une production personnelle respectant les règles grammaticales, orthographiques, de présentation, les normes APA et évitant le plagiat.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, d'une part, de rédiger un document écrit et d'en défendre la présentation orale, et d'autre part, de maîtriser 98,5% de formes correctes dans des productions écrites personnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours part de demandes d'étudiants et de manquements relevés lors d'activités d'expression écrites et orales. Il s'agit donc d'une "remise à niveau" en quelque sorte.

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, travaux de groupes, cours magistral, encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement lors de la rédaction du document écrit, élaboration de grilles d'évaluation de l'oral.

Ouvrages de référence

Grammaires, dictionnaires et autres référentiels.

MIYATA C., L'art de communiquer oralement, Chenelière McGraw-Hill, Montréal, 2004.

WARNANT L., Dictionnaire de la prononciation française, Duculot, Paris-Gembloux, 1987.

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les activités d'apprentissage de cette UE seront évaluées régulièrement de façon formative. Les traces de ces activités seront à insérer dans un portfolio qui fera l'objet d'une épreuve intégrée (production écrite et orale) avec Initiation à la recherche et Média TIC en juin. Cette évaluation intégrée compte pour 66% de l'UE. L'évaluation du portfolio sera réalisée grâce à une échelle communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage.

L'examen écrit de MOELF compte pour 34% de la cotation de l'UE (2ECTS)

D'autre part, l'étudiant sera évalué à partir de productions écrites personnelles réalisées lors de la session d'examens.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	34	Exm	66	Exe + Exm	100

Eve = Évaluation écrite, Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	6_PEPS1B02PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aude BOUCKHUYT (aude.bouckhuyt@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours associe 3 partenaires : les titulaires des activités d'apprentissage de "Maîtrise orale et écrite de la langue française", "Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement" et "Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE". Ces trois activités visant en tout ou en partie les mêmes objectifs : à savoir, la rédaction d'une production personnelle respectant les règles grammaticales, orthographiques, de présentation, les normes APA et évitant le plagiat.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable :

- d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate;
- d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation;
- de rechercher des documents avec un outil de recherche .

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les principales procédures adaptées à la rédaction d'un document (Word, moteur de recherche)

Démarches d'apprentissage

Explication des concepts puis travaux en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement lors de la rédaction du document écrit

Ouvrages de référence

Notamment le site en ligne http://efp.site.free.fr/exemple_exercices_word.htm

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE fait l'objet d'une épreuve intégrée (production écrite et orale) avec MLF et Initiation à la Recherche en juin évaluée par compétences. L'évaluation du travail sera réalisée grâce à une échelle communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage et compte pour 66% de l'UE.

Une compétence non validée peut entraîner la non validation de tout l'épreuve.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Le non-respect des échéances de remise du travail écrit ou numérisé entraîne l'annulation de l'épreuve.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	6_PEPS1B02PSC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours associe 3 partenaires : les titulaires des activités d'apprentissage de "Maîtrise orale et écrite de la langue française", "Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement" et "Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE". Ces trois activités visant en tout ou en partie les mêmes objectifs : à savoir, la rédaction d'une production personnelle respectant les règles grammaticales, orthographiques, de présentation, les normes APA et évitant le plagiat.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable :

- Etre capable de rechercher des documents avec un outil de recherche et de justifier leur qualité et pertinence
- Reformuler un contenu en évitant le plagiat et en indiquant les références dans le texte
- Formuler une question de recherche
- Appliquer les normes APA pour la rédaction de la bibliographie

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Normes APA
Qu'est un plagiat et comment l'éviter
Critique externe de documents
Rédaction d'une question de recherche

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, cours magistral, encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement lors de la rédaction du document écrit

Ouvrages de référence

Université Catholique de Louvain (Ed.) (2010). Rédaction des références bibliographiques selon les normes de l'American Psychological Association Abrégé adapté à un environnement francophone. Récupéré sur http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/bpsp/documents/Bibliographie_APA_F_13doi.pdf.

Université Catholique de Louvain (Ed.) (s.d.). Qu'est-ce que le plagiat ? Récupéré sur <http://www.uclouvain.be/99514.html>.

Université de Montréal (s.d.). Intégrité fraude et plagiat : Citer correctement ses sources. Récupéré sur <http://www.integrite.umontreal.ca/pratiques/sources.html>.

Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (2011). Manuel de recherche en sciences sociales (4e édition). Mayenne, France : Dunod.

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE fait l'objet d'une épreuve intégrée (production écrite et orale) avec MLF et Média TIC en juin évaluée par compétences. L'évaluation du travail sera réalisée grâce à une échelle communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage et compte pour 66% de l'UE.

Une compétence non acquise dans une activité d'apprentissage peut entraîner la non validation de l'unité d'enseignement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Le non-respect des échéances de remise du travail écrit ou numérisé entraîne l'annulation de l'épreuve.

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Initiation à la psychologie de l'apprenant			
Code	PEPS1B03PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be) Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Isabelle CAPELLEMAN (isabelle.cappelleman@helha.be) Isabelle LADURON (isabelle.laduron@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à éveiller les futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne. Cette unité les formera aussi aux mécanismes de base de la relation et de la communication.

Elle participe à la mise en place des compétences de base qui permettraient aux étudiants de devenir des professionnels conscients des enjeux cognitifs, affectifs et relationnels propres à leur métier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie du développement, de la relation et de la communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B03PSA	Psychologie de la relation et de la communication	30 h / 3 C
PEPS1B03PSB	Psychologie du développement	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B03PSA	Psychologie de la relation et de la communication	30
PEPS1B03PSB	Psychologie du développement	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie de la relation et de la communication			
Code	6_PEPS1B03PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La communication fait partie intégrante de notre quotidien mais nous prenons rarement le temps de nous arrêter pour identifier et comprendre nos façons de communiquer. Et pourtant, une communication efficace a des impacts sur notre adaptation bien au-delà de la transmission d'un message. Communiquer de façon productive permet d'être bien, non seulement avec les autres, mais aussi avec soi-même. Connaissez-vous votre style de résolution de conflits ? Exprimez-vous à aisément vos besoins et vos sentiments ? Ce cours vous permettra d'acquérir différents outils de communication à l'adresse des enfants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la relation et de la communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Composantes et fonctions de la communication
Schéma de la communication adapté aux situations d'enseignement
Importance de la formulation d'une consigne
Facteurs d'échec de la communication
Comment lutter contre la déperdition du message?
Gestion de la discipline (autorité, résolution de conflits...)
Climat de classe positif

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive
- Approche par situation-problème
- Cours magistral
- Étude de cas
- Travail de groupes
- Encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

- Au début et à la fin de chaque cours, une séance de questions-réponses est proposée aux étudiants.
- Les objectifs sont fournis lors de chaque chapitre.
- Des exercices similaires à ceux de l'examen sont présentés durant les séances.

Ouvrages de référence

ARCAND, R., BOURBEAU, N., La communication efficace, De Boeck Université, Bruxelles, 1998
 UNIVERSITE DE PAIX, Jeux coopératifs pour bâtir la paix, Éd. Chronique sociale et UP,
 Raynal, F. & Rieunier, A., Pédagogie: dictionnaire des concepts clés, ESF éditeur. 1997
 de VECCHI, G., Aider les élèves à apprendre, Ed.Hachette/Education, Paris, 2000
 Charmeux, E., Ap-prendre la parole, Sedrap Education, Toulouse, 1997
 Sorez, H., Prendre la parole, Hatier, Paris, 1976
 CHARLES, R., & WILLIAME, C., La Communication Orale, Nathan, Condé-sur-Noireau, 1989

Supports

- Diverses présentations PowerPoint distribuées.
- Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	6_PEPS1B03PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de psychologie du développement en première année est consacré à l'étude du développement cognitif, de la naissance au seuil de l'âge adulte.

Aucune connaissance préalable n'est requise.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de (d') :

- expliquer et différencier les concepts et modèles vus au cours relatifs aux conceptions et à la mesure de l'intelligence ;
- expliquer et différencier les modèles du développement cognitif vus au cours ;
- maîtriser le vocabulaire propre à la discipline et vu dans le cadre du cours ;
- concevoir une synthèse écrite et pertinente du cours.

Une liste plus complète d'objectifs opérationnels est donnée dans le syllabus.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Généralités sur l'intelligence : conceptions et mesures.

Le développement cognitif : la fonction symbolique, la notion de nombre, le raisonnement scientifique, la mémoire.

Démarches d'apprentissage

Exposés avec diaporama

Vidéos

Exercices d'application

Dispositifs d'aide à la réussite

Une liste détaillée d'objectifs opérationnels et des exemples de questions d'examen sont donnés dans le syllabus.

Ouvrages de référence

On tirera profit des lectures ou consultations suivantes :

- Bideaud, J, Houdé, O & Pedinielli, J.-L. (2004). L'homme en développement, Paris, P.U.F..
 - Dolle, J.-M. (1988). Pour comprendre Jean Piaget, Toulouse, Privat.
 - Lemaire, P. & Blaye, A. (2007). Psychologie du développement cognitif de l'enfant, Bruxelles, De Boeck.
 - Piaget, J. & Inhelder, B. (1966). La psychologie de l'enfant, Paris, P.U.F., coll. Que saisje ?, n°369.
 - Siegler, R. S. (2010). Enfant et raisonnement. Le développement cognitif de l'enfant, Bruxelles, De Boeck-Université.
 - Le site internet de la fondation Jean Piaget : <http://www.fondationjeanpiaget.ch/fjp/site/bienvenue/index.php>
- L'étudiant(e) trouvera une bibliographie plus complète dans le syllabus.

Supports

Syllabus
Vidéos
Moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les modalités précises des examens sont décrites dans le syllabus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation					Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 50 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

En cas d'échec en janvier, l'étudiant a l'opportunité de représenter un examen oral en juin.

Pour des questions d'organisation, la forme de l'examen de seconde session pourrait être changée d'oral en écrit. Les étudiants en seraient alors avertis début juillet lors de la diffusion de l'horaire de seconde session.

Il en est de même pour l'évaluation qui serait représentée en juin, l'étudiant en serait alors averti début mai lors de la diffusion des horaires des examens.

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Initiation à la pédagogie			
Code	PEPS1B04PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Isabelle LADURON (isabelle.laduron@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Colette DELANGRE (colette.delangre@helha.be) Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B04PSA	Pédagogie générale	30 h / 3 C
PEPS1B04PSB	Psychologie des apprentissages	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B04PSA	Pédagogie générale	30
PEPS1B04PSB	Psychologie des apprentissages	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'absence de maîtrise de la compétence principale dans un seul des cours de cette UE devrait entraîner l'échec de toute l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pédagogie générale			
Code	6_PEPS1B04PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans ce cours, l'étudiant découvrira la structure de l'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles ainsi que les documents de référence des enseignants. Le vocabulaire pédagogique des programmes sera expliqué.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre les concepts et modèles liés à la discipline.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Explication du fonctionnement du système scolaire en Fédération Wallonie Bruxelles
- Présentation et analyse de documents officiels : décrets, programmes
- Initiation au vocabulaire pédagogique de base se trouvant dans le PIASC
- Présentation de la répartition du temps scolaire et l'organisation de l'école en cycles conformément aux documents vus.

Démarches d'apprentissage

Essentiellement présentation d'éléments théoriques en lien avec le travail d'un enseignant du préscolaire.
Consultation du PIASC

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions-réponses à chaque début de cours et avant l'épreuve certificative
Pour chaque chapitre, communication des éléments à étudier et exemples de questions possibles

Ouvrages de référence

FESeC, Communication « À l'horizon 2007 n°10 : Des compétences aux programmes ... Des programmes aux compétences. », novembre 2000.

FESeC, Communication « À l'horizon n°9 : Compétences, programmes et éducation », novembre 1999.
 FESeC, Programmes de langues, d'étude du milieu, de formation commune, de géographie, d'histoire, de sciences sociales, Bruxelles, 2000-2002.
 METTOUDI, Ch., YAICHE, A., Travailler par cycles à l'école de la petite section au CM2 en mathématiques, Hachette, Paris, 1992.
 Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique, Programme intégré adapté aux socles de compétences, Bruxelles, 2001.
 DELORY, Ch., Le cycle et la gestion des apprentissages en cycle, CCEEMPC, 6 mai 1994
 In repères pédagogiques, programme des études de l'enseignement maternel, CECP

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera un examen écrit

L'évaluation finale de l'UE est construite sur base d'un bilan de compétences établi par les membres du jury de l'UE.

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entrainer la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	6_PEPS1B04PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans ce cours l'étudiant découvrira comment faire grandir l'enfant en classe maternelle en respectant ses caractéristiques, son rythme et ses besoins ; comment organiser l'espace et le temps pour que chaque enfant s'épanouisse. L'étudiant sera amené à envisager l'élève comme un apprenant actif. Il analysera le processus d'apprentissage et les facteurs qui l'influencent. Il découvrira la pédagogie du projet et la gestion par ateliers. Il réfléchira à la manière de concevoir les activités, la classe et les ateliers en lien avec les intelligences multiples.

L'étudiant se familiarisera avec le programme à travers des activités de manipulation et de recherche.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre les concepts et modèles liés à la discipline.
II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse, à l'aide des concepts étudiés, différentes situations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Concept d'enfant unique avec ses caractéristiques, ses rythmes, ses besoins, l'organisation de l'espace et du temps.
- Processus d'apprentissage (Comment un enfant apprend, quelques courants, les bases du constructivisme..., le statut de l'erreur, les dispositifs d'apprentissage...)
- Facteurs qui influencent l'apprentissage (la motivation, quelques pédagogies, le jeu...)
- Remédiation aux difficultés des enfants
- Gestion par ateliers (Types d'ateliers, choix, avantages, inconvénients, tournantes, organisation, gestion...)
- Pédagogie du projet (Définitions, étapes, ressources...)

Démarches d'apprentissage

- Exposé
- Travaux individuels
- Travaux de groupe

- Lecture
- Mise en situation
- Recherche et analyse d'activités
- Lien avec le programme

Dispositifs d'aide à la réussite

- Séance de questions-réponses avant l'examen
- Evaluation formative tout au long de l'apprentissage

Ouvrages de référence

- De Vecchi G, (2011), Aider les élèves à apprendre, Paris, Hachette Education
- Saint Onge M, (2008), Moi j'enseigne mais eux apprennent-ils ?, Lyon, Chronique sociale
- Mc Grath H et Noble T, (2008), Huit façon d'enseigner, d'apprendre et d'évaluer, Montréal, Chenelière Education
- (2007) Grandir à l'école maternelle, Ministère de la Communauté française
- ...

Supports

- Syllabus
- PowerPoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en juin comprenant des questions théoriques, des mises en situation pratique et des questions de réflexion dans des mises en situation fictives en rapport avec les concepts vus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entrainer la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Philosophie et histoire des religions			
Code	PEPS1B05PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Philippe GALAND (philippe.galand@helha.be) HELHa Gosselies Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir des systèmes philosophiques et des religions.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de porter un regard ouvert et critique sur le sacré, le sens et les valeurs de la vie.
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B05PSA Philosophie et histoire des religions

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B05PSA Philosophie et histoire des religions

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie et histoire des religions			
Code	6_PEPS1B05PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe GALAND (philippe.galand@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours propose une approche vivante et ludique de l'étude de la philosophie et de l'histoire des religions. La première partie du cours situe, à travers la présentation de penseurs et de courants historiquement et géographiquement situés, un ensemble de questionnements issus du champ philosophiques. La seconde partie précise un vocabulaire permettant l'étude de la question religieuse ainsi qu'une première approche, purement historique, des trois grandes religions monothéistes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

L'orientation du cours en philosophie a pour but :

- d'introduire les étudiants dans l'univers de la pensée et de la réflexion critique
- de montrer que le philosophe a un regard particulier sur le monde, qu'il se caractérise par une quête fondamentale : celle des valeurs, de la vérité.
- de comprendre, de synthétiser, de reformuler les idées des grands philosophes en adoptant un juste recul critique
- d'introduire à une réflexion portant sur notre vie professionnelle et personnelle.

La partie relative à l'histoire des religions a pour but de faire découvrir ou d'approfondir l'histoire des grandes religions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Philosophie: sa définition, la distinction avec la science et la religion, une perspective historique, les champs philosophiques, la question de l'éthique, le champ de la psychanalyse, la métaphysique, l'anthropologie, l'épistémologie, la logique ...
Histoire des religions: vers une définition de la religion, l'idéologie, le comportement religieux, la croyance, la dérive sectaire.
Approche des trois grandes religions monothéistes: le Judaïsme, le Christianisme, l'Islam

Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux
- Etude personnelle par diverses questions proposées en fin de chapitre (partie philosophie).

Dispositifs d'aide à la réussite

Proposition de plusieurs dates afin de répondre aux questions et de superviser l'étude personnelle.

Ouvrages de référence

- Clément C. Le voyage de Théo. (1999)
- Dessain B. Philosophie et histoire des religions. (2009)
- Gaarder J. Le monde de Sophie. (1991)

Supports

PowerPoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation continue est composée d'interrogations et de travaux échelonnés sur toute l'année (40% pour les travaux et 60% pour les interrogations).

Travaux à domicile possible.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 Religion 1			
Code	PEPS1B06PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Philippe GALAND (philippe.galand@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> François XHROUET (francois.xhrouet@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de situer la Bible comme référence privilégiée du cours de religion catholique. Découvrir la Bible (contexte historique, genres littéraires, richesse et interprétation des récits),
- II. A partir de l'expérience religieuse transmise par les récits bibliques être capable de réfléchir et/ou mettre en place un dispositif didactique,
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'une approche des grandes fêtes religieuses,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'analyser des récits bibliques, en remettant dans le contexte historique, en identifiant le genre littéraire en vue de comprendre et les interpréter. Il sera capable aussi à

partir de ces récits, de réfléchir et de mettre en place un dispositif didactique. Il s'appuiera sur le cours, la Bible et quelques sites Internet particulièrement recommandés.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B06PSA Religion 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B06PSA Religion 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Religion			
Code	6_PEPS1B06PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe GALAND (philippe.galand@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Préparation à un éveil religieux des enfants.

Favoriser une compréhension du Christianisme : initiation biblique, histoire du peuple de Dieu.

Première approche méthodologique.

Prérequis

La formation religieuse dans l'enseignement fondamental et le secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

? Maîtrise progressive de connaissances bibliques générales.

? Comprendre la visée didactique de démarches d'éveil religieux.

? Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

? Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

? Apprécier la qualité des documents pédagogiques

? S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les cadres historiques aux temps bibliques

Initiation biblique : ce qu'est la Bible, les questions qu'elle suscite quant à sa composition, sa traduction, sa transmission, son interprétation, son statut dans le christianisme

Bases didactiques

Démarches d'apprentissage

Ressaisie personnelle des informations données au cours.

Recherche d'informations complémentaires par lectures, consultation Internet

Observation d'activités didactiques lors de stages

Encadrement individualisé

Cours magistral

Travaux de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Bible.
Méthode Effata
Syllabus
Notes de cours
Recherche documentaire personnelle.

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux pour la session de janvier
Examen écrit en juin et septembre.
Rapports d'observation d'activités.
Travaux (travaux à domicile possibles) ; recherche personnelle selon indications de professeur.
L'orthographe est un critère d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	40	Exe	60	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Mathématiques 1.1			
Code	PEPS1B07PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Aude BOUCKHUYT (aude.bouckhuyt@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Nicole BAUDRENGHIEN (nicole.baudrenghien@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Sandrine BOUCART (sandrine.boucart@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif principal de cette unité consiste à accompagner l'étudiant à découvrir les compétences mathématiques développées dans différents jeux, activités mathématiques ou interdisciplinaires, albums de jeunesse, chants, ...

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier dans une activité mathématique les compétences et les notions mathématiques travaillées,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger des variantes de complexification et de décomplexification,

- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir et créer un ou plusieurs jeux mathématiques répondant aux critères déterminés en classe,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'utiliser le vocabulaire précis dans toute communication écrite,
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'exploiter les savoirs travaillés durant le cours.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B07PSA Mathématiques 1 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B07PSA Mathématiques 1 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mathématiques 1			
Code	6_PEPS1B07PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aude BOUCKHUYT (aude.bouckhuyt@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Répondre aux questions suivantes :

- ? Pourquoi faire des mathématiques en classe maternelle ?
- ? Quels sont les apprentissages mathématiques ?
- ? Quels sont les outils utilisés ?
- ? Quel est notre rôle ? Etc.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier dans une activité mathématique les compétences et les notions mathématiques travaillées

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger des variantes de complexification et de décomplexification.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir et créer un ou plusieurs jeux mathématiques répondant aux critères déterminés en classe.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'utiliser le vocabulaire précis dans toute communication écrite

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'exploiter les savoirs travaillés durant le cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Etude de la théorie du jeu : intérêt des jeux, rôle de l'adulte, différents types de jeux, conception de jeux, etc.

Démarches d'apprentissage

Le raisonnement de type inductif sera privilégié, la théorie sera mise en place par des activités de découverte.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une liste de questions permettant de préparer l'examen est fournie aux étudiants à la fin du cours.

Une séance de questions-réponses sera mise en place au dernier cours

Ouvrages de référence

A. LEMOINE, P. SARTIAUX, Des mathématiques aux enfants, De Boeck, Bruxelles, 1997.

J. KOEKS, Faire des maths à l'école maternelle, Erasme, Namur, 2006

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Mathématiques 1.2			
Code	PEPS1B08PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Aude BOUCKHUYT (aude.bouckhuyt@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Nicole BAUDRENGHIEN (nicole.baudrenghien@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Sandrine BOUCART (sandrine.boucart@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'expliciter les savoirs travaillés durant le cours,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'appliquer ces savoirs dans divers contextes,
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir des activités mathématiques de modalités pédagogiques variées à mener avec des enfants,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger les préparations relatives à ces activités en cohérence avec les consignes du psycho-pédagogue

V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'utiliser le vocabulaire précis dans toute communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B08PSA Mathématiques 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B08PSA Mathématiques 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mathématiques 2			
Code	6_PEPS1B08PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aude BOUCKHUYT (aude.bouckhuyt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Répondre aux questions suivantes :

- ? Pourquoi faire des mathématiques en classe maternelle ?
- ? Quels sont les apprentissages mathématiques ?
- ? Quels sont les outils utilisés ?
- ? Quel est notre rôle ? Etc.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'expliciter les savoirs travaillés durant le cours

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'appliquer ces savoirs dans divers contextes

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir des activités mathématiques de modalités pédagogiques variées à mener avec des enfants

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger les préparations relatives à ces activités en cohérence avec les consignes du psycho-pédagogue

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'utiliser le vocabulaire précis dans toute communication

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Utilisation du PIASC

Géométries topologique et projective : rappel théorique, activités pour les enfants

Etude de différents outils mathématiques permettant l'exercice de compétences spatiales comme par exemple le tableau à double entrée, le géoplan, le quadrillage, etc.

Etude de la théorie des ensembles.

Démarches d'apprentissage

Le raisonnement de type inductif sera privilégié, la théorie sera mise en place par des activités de découverte.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une liste de questions permettant de préparer l'examen est fournie aux étudiants à la fin du cours.

Une séance de questions-réponses sera mise en place au dernier cours

Ouvrages de référence

A. LEMOINE, P. SARTIAUX, Des mathématiques aux enfants, De Boeck, Bruxelles, 1997.
J. KOEKS, Faire des maths à l'école maternelle, Erasme, Namur, 2006

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Français 1.1			
Code	PEPS1B09PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be) HELHa Gosselies Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle ROSIER (isabelle.rosier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable, à partir d'exemples d'activités menées en classes maternelles, d'énumérer et d'expliquer des concepts tirés de textes légaux et de documents de référence,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable, au départ d'un questionnaire, de reformuler, d'expliquer, d'analyser et de synthétiser des contenus et des concepts liés à la discipline.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B09PSA Français 1 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B09PSA Français 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 1			
Code	6_PEPS1B09PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

D'un point de vue théorique et didactique, le cours vise à préparer l'étudiant à enseigner le français oral aux enfants en âge préscolaire, notamment lors de stages effectués durant sa première année d'école normale.

Il est donc demandé à l'étudiant de maîtriser les savoirs théoriques et les savoir-faire pratiques relatifs surtout au savoir parler et au savoir écouter des enfants du préscolaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

1. Décrire et expliquer le développement langagier des enfants en âge préscolaire
2. Mettre au point différents supports et différentes techniques permettant de soutenir le développement langagier des enfants en âge préscolaire
3. Choisir et exploiter des albums pour enfants.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Le développement du langage de l'enfant de 2,5 à 6 ans
- Les comptines
- Les albums

Démarches d'apprentissage

La présentation des éléments théoriques et de leurs implications pratiques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive. Par des mises en situations et des jeux de rôles, l'étudiant est placé dans une position de recherche et d'expérimentation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Durant les semaines précédant l'examen de janvier, des séances de questions-réponses sont proposées aux étudiants. Les étudiants sont conviés à corriger l'examen de janvier en classe.

Ouvrages de référence

BOISSEAU (Philippe), Enseigner la langue orale en maternelle, Paris, Retz, 2005.
GOËTZ-GEORGES (Marie), Apprendre à parler avec les comptines, Paris, Retz, 2009.

HINDRYCKX (Geneviève) et NYSSSEN (Marie-Claire), L'oral au quotidien, Bruxelles, Ministère de la Communauté Française, 2006.

RONDAL (Jean), Votre enfant apprend à parler, Liège, Mardaga, 1990.

WARNANT L., Dictionnaire de la prononciation française, Duculot, Paris-Gembloux, 1987.

WINNINGER (Marie-Louise), Jeux de sons et de lecture, Paris, Retz, 2006.

Supports

Des notes de cours sont transmises lors des différentes séances.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Français 1.2			
Code	PEPS1B10PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be) HELHa Gosselies Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. À partir d'exemples d'activités menées en classes maternelles, d'énumérer et d'expliquer des concepts tirés de textes légaux et de documents de référence.
- II. Au départ d'un questionnaire, de reformuler, d'expliquer, d'analyser et de synthétiser des contenus et des concepts liés à la discipline. En outre, l'étudiant devra être capable de justifier l'emploi de la méthodologie choisie
- III. À partir de descriptions d'échanges langagiers en préscolaire, d'analyser, de réagir et de justifier son intervention pédagogique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B10PSA Français 2

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B10PSA Français 2

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 2			
Code	6_PEPS1B10PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

D'un point de vue théorique et didactique, le cours vise à préparer l'étudiant à enseigner le français oral aux enfants en âge préscolaire, notamment lors de stages effectués durant sa première année d'école normale. Il est donc demandé à l'étudiant de maîtriser les savoirs théoriques et les savoir-faire pratiques relatifs surtout au savoir parler et au savoir écouter des enfants du préscolaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

1. Décrire et expliquer les notions de base de la phonétique articulatoire du français.
2. Mettre au point différents supports et différentes techniques permettant de soutenir le développement langagier des enfants en âge préscolaire et notamment en utilisant la "lecture " d'images.
3. Choisir et exploiter des albums pour enfants

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La phonétique du français
- La conscience phonologique
- La lecture d'images
- Les albums
- Étayage et correction

Démarches d'apprentissage

La présentation des éléments théoriques et de leurs implications pratiques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive. Par des mises en situations et des jeux de rôles, l'étudiant est placé dans une position de recherche et d'expérimentation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Durant les semaines précédant l'examen de juin, des séances de questions-réponses sont proposées aux étudiants. Les étudiants sont conviés à corriger l'examen de juin lors d'une séance de consultation des copies..

Ouvrages de référence

BOISSEAU (Philippe), Enseigner la langue orale en maternelle, Paris, Retz, 2005.
 BON (Catherine) et CHAUVEL (Denise), Images et langage en maternelle, Paris, Retz, 2005.
 DERIVERY (Nicole), La phonétique du français, Paris, Seuil, 1997.
 GOËTZ-GEORGES (Marie), Apprendre à parler avec les comptines, Paris, Retz, 2009.
 HINDRYCKX (Geneviève) et NYSSSEN (Marie-Claire), L'oral au quotidien, Bruxelles, Ministère de la Communauté Française, 2006.
 PIERRET (Jean-Marie), Phonétique du français, Louvain-la-Neuve, Cabay, 1981.
 QUILAN (Danielle), Le travail sur les syllabes pour l'éveil à la conscience phonologique, Paris, Hachette Éducation, 2008.
 RONDAL (Jean), Votre enfant apprend à parler, Liège, Mardaga, 1990.
 WARNANT L., Dictionnaire de la prononciation française, Duculot, Paris-Gembloux, 1987.

Supports

Des notes de cours sont transmises lors des différentes séances.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Etude du milieu 1.1			
Code	PEPS1B11PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Dorothee ROELANTS (dorothee.roelants@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de se poser des questions sur le monde qui l'entoure afin de lui permettre de proposer aux enfants dont il aura la charge des activités de découverte du milieu et de soi dans ce milieu

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de transposer dans d'autres situations les notions théoriques, pratiques et didactiques vues au cours des activités d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B11PSA Etude du milieu 1

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B11PSA Etude du milieu 1

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude du milieu 1			
Code	6_PEPS1B11PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de transposer dans de nouvelles situations les notions théoriques, pratiques et didactiques vues au cours des activités d'apprentissage;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Formation géographique : concepts liés aux composantes du paysage.

Initiation scientifique : concepts liés aux êtres vivants.

Formation historique : vise la construction de repères et de représentations dans le temps. S'ouvrir au monde en découvrant, à travers l'identification et le traitement critique des traces laissées par les hommes et les femmes, un mode de vie des gens à une époque déterminée.

Pour l'Éveil : réflexions critiques à l'égard des supports susceptibles d'être utilisés avec les enfants dans les classes de maternelle.

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux - Approche interactive – observations – documents à analyser.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours.

Ouvrages de référence

Ouvrages de référence donnés dans les notes de cours et pour la plupart, consultables à la bibliothèque de la Helha.

Supports

Notes de cours distribuées aux étudiants et / ou mis à disposition sur la plateforme Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation répartie de la façon suivante en ÉdM :

1/2 pour la formation géographique et l'initiation scientifique.

1/2 pour la formation historique

Les épreuves ont lieu sous forme d'examens écrits.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Etude du milieu 1.2			
Code	PEPS1B12PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Dorothee ROELANTS (dorothee.roelants@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à rendre curieux les étudiants sur le monde qui les entoure et devrait leur permettre de proposer aux élèves dont ils auront la charge des activités pertinentes autour de la découverte du milieu.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de transposer dans d'autres situations les notions théoriques, pratiques et didactiques vues au cours des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en classe comme outils pour concevoir des activités adaptées aux élèves du préscolaire

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B12PSA Etude du milieu 2

15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B12PSA Etude du milieu 2

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude du milieu 2			
Code	6_PEPS1B12PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de transposer dans d'autres situations les notions théoriques, pratiques et didactiques vues au cours des activités d'apprentissage;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Formation géographique : concepts liés aux composantes du paysage.

Initiation scientifique : concepts liés aux êtres vivants

Pour l'éveil : réflexions critiques à l'égard de supports susceptibles d'être utilisés avec les enfants de maternelle.

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux - Approche interactive – observations – documents à analyser.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours.

Ouvrages de référence

Ouvrages de référence donnés dans les notes de cours et pour la plupart, consultables à la bibliothèque de la Helha.

Supports

Notes de cours distribuées aux élèves. Powerpoints utilisés au cours sur Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en janvier avec possibilité de le représenter en juin. Session de septembre : examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 13 Education corporelle et psychomotricité 1.1			
Code	PEPS1B13PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Micheline SCHLIKKER (micheline.schlikker@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Education Corporelle et Psychomotricité sont les sujets directeurs de cette UE qui est la première de 4 réparties sur l'ensemble de la formation. On y amorce donc les bases nécessaires aux futur(e)s enseignant(e)s au niveau des SAVOIRS, SAVOIR FAIRE et SAVOIR ETRE liés au développement harmonieux de l'enfant en lien avec les apprentissages scolaires.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier, de comprendre et de mettre en œuvre les différents modes d'organisation lors d'une activité corporelle,
- II. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'approprier des concepts liés au fonctionnement corporel d'un enfant et d'en tenir compte lors de l'élaboration d'une activité d'enseignement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B13PSA Education corporelle et psychomotricité 1 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B13PSA Education corporelle et psychomotricité 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité 1			
Code	6_PEPS1B13PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce module de cours vise à préparer l'étudiant d'un point de vue pratique, didactique et théorique à la prise en charge et à l'animation de groupe d'enfants du préscolaire dans des activités liées au développement corporel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Objectifs : A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les savoirs didactiques et pédagogiques liés aux jeux et intermédiaires psychomoteurs ;
- Mobiliser ses connaissances pour encadrer, animer un groupe d'enfants préscolaire ;
- Faire la différence entre fiches de jeux, activités et leçon.

C5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarche et méthode de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques (5-2).

C6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage (6-4).

Acquis d'apprentissage :

I. Au terme du cours, l'étudiant sera capable d'identifier, de comprendre et de mettre en œuvre les différents modes d'organisation lors d'une activité corporelle.

II. Au terme du cours, l'étudiant sera capable de s'approprier des concepts liés au fonctionnement corporel d'un enfant et d'en tenir compte lors de l'élaboration d'une activité d'enseignement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Expérimentation et travaux de mise en pratique sur « Le jeu » ;
- Méthodologies d'activités : jeux, intermédiaires psychomoteurs ;
- Méthodologie et didactique de leçon ;

Démarches d'apprentissage

La démarche prédominante est le vécu d'abord, la théorisation ensuite. Ainsi, les diverses méthodologies sont expérimentées de manière progressives et variées par les futurs enseignants. Ses expériences doivent être consignées par écrit sous forme d'un compte-rendu.

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous forme magistrale, tantôt sous forme interactive au départ du vécu commun. Des travaux de recherche viennent enrichir la démarche.

Dispositifs d'aide à la réussite

- L'organisation pratique-théorie du cours donne du sens à la matière enseignée.
- Travaux de mise en pratique ou de recherche pour mettre en applications les notions et concepts envisagés.
- Des séances de questions- réponses sont organisées régulièrement .

Ouvrages de référence

- La psychomotricité au service de l'enfant, l'adolescent et de l'adulte. B Delière et L. Staes, Outils pour enseigner, éd. De Boeck 6ième édition.
- Revues EPS1, éd. EPS 1995-2014
- Favoriser le développement de l'enfant, J-C Juhel, Les presses de l'université de Laval, 1997

Supports

Un syllabus structuré par module est distribué au fur et à mesure de l'évolution du cours ;

La prise de note complémentaire est exigée pour rendre compte de l'articulation pratique théorique vécue au cours et l'intégration personnelle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au vu de la formation très pratique de ce cours la présence ainsi que l'implication lors des cours et recherches sont prises en compte dans la production journalière. L'évaluation finale a lieu sous forme d'un examen écrit permettant de vérifier l'intégration des concepts clé.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Rap	20				
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Des activités liées au « savoir nager » sont organisée en vue de la préparation de l'UE 14.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 14 Education corporelle et psychomotricité 1.2			
Code	PEPS1B14PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Micheline SCHLIKKER (micheline.schlikker@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Education Corporelle et Psychomotricité sont les sujets directeurs de cette deuxième UE sur 4 réparties sur l'ensemble de la formation. On y poursuit la mise en place des bases nécessaires aux futur(e)s enseignant(e)s au niveau des SAVOIRS, SAVOIR FAIRE et SAVOIR ETRE liés au développement harmonieux de l'enfant en lien avec les apprentissages scolaires.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de maîtriser des techniques d'éducation corporelle et de psychomotricité et

- de les appliquer lors de la préparation d'une activité d'enseignement,
- II. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de gérer un groupe-classe lors d'une activité d'éducation corporelle et/ou psychomotrice en utilisant une communication et une organisation adéquate,
- III. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de construire, seul et / ou en groupe et au moyen de différentes ressources (documents, enseignant, maître de stage, ...) des activités et leçons respectant les besoins des enfants, adaptées au développement psychomoteur de ceux-ci et tenant compte des contraintes de terrain.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B14PSA Education corporelle et psychomotricité 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B14PSA Education corporelle et psychomotricité 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité 2			
Code	6_PEPS1B14PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce module de cours vise à préparer l'étudiant d'un point de vue pratique, didactique et théorique à la prise en charge et à l'animation de groupe d'enfants du préscolaire dans des activités liées au développement corporel ainsi que le développement personnel des futurs enseignants tant au niveau des « savoir faire » que des « savoir être ».

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Objectifs : A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les savoirs didactiques et pédagogiques liés aux jeux, parcours, circuits et ateliers ;
- Mobiliser ses connaissances pour encadrer, animer un groupe d'enfants préscolaire ;
- Utiliser le répertoire d'activités qu'il se sera constitué (jeux, intermèdes) ;
- Envisager les enjeux liés à l'utilisation des pratiques corporelle en classe maternelle ;
- Avoir une vue d'ensemble sur le concept de « psychomotricité » ;
- Démontrer ses capacités en « savoir nager ».

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.

Acquis d'apprentissage :

XXXIII. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de maîtriser des techniques d'éducation corporelle et de psychomotricité et de les appliquer lors de la préparation d'une activité d'enseignement.

XXXIV. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de gérer un groupe-classe lors d'une activité psychomotrice en utilisant une communication et une organisation adéquate.

XXXV. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de construire, seul et / ou en groupe et au moyen de différentes ressources (documents, enseignant, maître de stage, ...) des activités et leçons respectant les besoins des enfants, adaptées au développement psychomoteurs de ceux-ci et tenant compte des contraintes de terrain.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Méthodologies d'activités physiques : parcours, circuits, ateliers ;
- Construction de leçons et vécu pratique.
- Fondements des théories psychomotrices et implications pédagogiques.
- Réflexion sur le matériel psychomoteur et sa conception.
- Cours de natation : « Savoir nager » ;

Démarches d'apprentissage

La démarche prédominante est le vécu d'abord, la théorisation ensuite. Ainsi, les diverses méthodologies sont expérimentées de manière progressives et variées par les futurs enseignants. Ses expériences doivent être consignées par écrit sous forme d'un compte-rendu.

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous forme magistrale, tantôt sous forme interactive au départ du vécu commun. Des travaux de recherche sont proposés.

Dispositifs d'aide à la réussite

- L'organisation pratique-théorie du cours donne du sens à la matière envisagée.
- Travaux de mise en pratique ou de recherche pour mettre en applications les aspects travaillés.
- Des séances de questions- réponses, des feed-back sont organisées régulièrement.
- Séances de rémédiation proposées

Ouvrages de référence

- La psychomotricité au service de l'enfant, l'adolescent et de l'adulte. B Delivière et L. Staes, Outils pour enseigner, éd. De Boeck 6ième édition.
- Revues EPS1, éd. EPS 1995-2014
- Favoriser le développement de l'enfant, J-C Juhel, Les presses de l'université de Laval, 1997

Supports

Un syllabus structuré par module est distribué au fur et à mesure de l'évolution du cours ;

La prise de note complémentaire est exigée pour rendre compte de l'articulation pratique théorique vécue au cours et de l'intégration personnelle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au vu de la formation très pratique de ce cours la présence ainsi que l'implication lors des cours et recherches sont prises en compte dans la production journalière. L'évaluation a lieu sous forme d'un examen écrit permettant de vérifier l'intégration des concepts clé.

Une évaluation de « savoir nager » est organisée (examen pratique) et vaut pour 10% de la cote, prévenir le professeur et (prendre contact rapidement avec la direction en cas d'incapacité avérée).

En cas d'échec de L'UE le « savoir nager » n'est à représenter que s'il est en échec également et dans ce cas interviendra comme en Q2 pour 10% de la cote ;

La non présentation d'une partie de l'épreuve justifie que celle-ci soit jugée incomplète.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	20		
Période d'évaluation			Exe + Exp	80	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 15 Education musicale 1.1			
Code	PEPS1B15PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) HELHa Gosselies David PRINCE (david.prince@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

I. A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B15PSA Education musicale 1 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B15PSA Education musicale 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale 1			
Code	6_PEPS1B15PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à redonner confiance à l'étudiant(e) et à lui fournir un maximum de contenus pour pouvoir assurer des activités dans tous les domaines de la musique ainsi que de pouvoir accompagner les chansons à la guitare.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- ? Présenter deux chansons choisies dans le répertoire en s'accompagnant à la guitare
- ? Pouvoir enchaîner des séries d'accords à la guitare

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La voix : chansons, rondes, comptines et jeux de doigts

La guitare : découverte et manipulation des 9 accords de base

La discrimination auditive : les sons, les instruments et exploitations « ludiques » de tous les genres musicaux

L'expression rythmique : théorie et jeux

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, emploi des nouvelles technologies, approche interactive, autres

Dispositifs d'aide à la réussite

Vérification individuelle au niveau de la pratique instrumentale et vocale durant l'année

Ouvrages de référence

- « Osez la musique » V.Van Sull
- « Alain Strument » V.Van Sull
- « Chansons » (Dès, Merveille, Rémi...)
- « Musica Viva » J.Wuytack
- « Chemin des Comptines » O.Kolp

Supports

Notes de cours, Livres et/ou manuels, Sites internet, Mallettes pédagogiques, Autres

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue

Epreuve certificative : orale en juin

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	30				
Période d'évaluation	Exo	70			Exo	100

Int = Interrogation(s), Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 16 Education musicale 1.2			
Code	PEPS1B16PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) HELHa Gosselies David PRINCE (david.prince@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

I. A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B16PSA Education musicale 2

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B16PSA Education musicale 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale 2			
Code	6_PEPS1B16PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à redonner confiance à l'étudiant(e) et à lui fournir un maximum de contenus pour pouvoir assurer des activités dans tous les domaines de la musique ainsi que de pouvoir accompagner les chansons à la guitare.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- ? Présenter deux chansons choisies dans le répertoire en s'accompagnant à la guitare
- ? Pouvoir enchaîner des séries d'accords à la guitare

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La voix : chansons, rondes, comptines et jeux de doigts

La guitare : découverte et manipulation des 9 accords de base

La discrimination auditive : les sons, les instruments et exploitations « ludiques » de tous les genres musicaux

L'expression rythmique : théorie et jeux

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, emploi des nouvelles technologies, approche interactive, autres

Dispositifs d'aide à la réussite

Vérification individuelle au niveau de la pratique instrumentale et vocale durant l'année

Ouvrages de référence

- « Osez la musique » V.Van Sull
- « Alain Strument » V.Van Sull
- « Chansons » (Dès, Merveille, Rémi...)
- « Musica Viva » J.Wuytack
- « Chemin des Comptines » O.Kolp

Supports

Notes de cours, Livres et/ou manuels, Sites internet, Mallettes pédagogiques, Autres

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve certificative : orale en juin

Epreuve formative tout au long de l'année

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int	30		
Période d'évaluation			Exo	70	Exo	100

Int = Interrogation(s), Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si une des compétence est non acquise dans une des activités d'apprentissage l'unité ne peut être validée.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 17 Education plastique 1.1			
Code	PEPS1B17PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be) HELHa Gosselies Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Claire MEHAGNOUL (claire.mehagnoul@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

I. A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B17PSA Education plastique 1 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B17PSA Education plastique 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique 1			
Code	6_PEPS1B17PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours permet de développer la créativité, l'imaginaire, le sens esthétique et d'exploiter différentes techniques artistiques. On apprend à concevoir et à préparer des activités manuelles et graphiques que l'on exploite avec les enfants d'école maternelle lors des stages pratiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- ? Initiation au dessin et à l'illustration peinte à l'écoline.
- ? Préparation des activités manuelles sous forme de leçon :
 - le découpage et collage (aplat et volume)
 - le travail en volume

Démarches d'apprentissage

1. Découverte et expérimentation de techniques de base
2. Réalisation personnelle
3. Synthèse écrite et exploitation en classe maternelle

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignement s'adresse à tous. Il est conseillé de consulter régulièrement les publications enfantines pour avoir des idées lors de la réalisation des activités manuelles (livre de bricolage, revue spécialisée pour enfant...).

Ouvrages de référence

Le syllabus est fourni durant les heures de cours et existe uniquement sous format papier.

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail journalier (évaluation continue) : addition des travaux réalisés en classe.

En cas de non remise de tous les travaux demandés pour l'évaluation, le travail journalier est considéré comme incomplet et donc non présenté. En conséquence, la session sera incomplète.

Le règlement du cours d'éducation plastique est détaillé dans le syllabus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les consignes des travaux certifiés sont données par écrit sous format papier durant les heures de cours, chaque étudiant reçoit un travail différent (choix du sujet, date de remise, modalité).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 18 Education plastique 1.2			
Code	PEPS1B18PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Claire MEHAGNOUL (claire.mehagnoul@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

I. A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B18PSA Education plastique 2

30 h / 2 C

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique 2			
Code	6_PEPS1B18PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours permet de développer la créativité, l'imaginaire, le sens esthétique et d'exploiter différentes techniques artistiques. On apprend à concevoir et à préparer des activités manuelles et graphiques que l'on exploite avec les enfants d'école maternelle lors des stages pratiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Préparation des activités manuelles sous forme de leçon :

- le travail en volume
- l'atelier peinture (le mélange des couleurs, le dégradé, les contrastes)
- exploitation des fêtes
- initiation à l'aquarelle

Démarches d'apprentissage

4. Découverte et expérimentation de techniques de base
5. Réalisation personnelle
6. Synthèse écrite et exploitation en classe maternelle

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignement s'adresse à tous. Il est conseillé de consulter régulièrement les publications enfantines pour avoir des idées lors de la réalisation des activités manuelles (livre de bricolage, revue spécialisée pour enfant...).

Ouvrages de référence

Le syllabus est fourni durant les heures de cours et existe uniquement sous format papier

Supports

Matériel didactique et modèles d'activités

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail journalier (évaluation continue) : addition des travaux réalisés en classe.

En cas de non remise de tous les travaux demandés pour l'évaluation, le travail journalier est considéré comme incomplet et donc non présenté. En conséquence, la session sera incomplète.

Le règlement du cours d'éducation plastique est détaillé dans le syllabus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Évc	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Évc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les consignes des travaux certifiés sont données par écrit sous format papier durant les heures de cours, chaque étudiant reçoit un travail différent (choix du sujet, date de remise, modalité).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).